FormULE 53

Loi sur les tribunaux judiciaires

ATTESTATION DE L’OBLIGATION DE L’EXPERT

(Titre)

attestation de l’obligation de l’expert

1. Je m’appelle ……………………………. *(nom)*. J’habite à …………………… *(ville)*, dans la/l’ ………………….. (*province/État)* de l’/de la/du …………………….… *(nom de la province/de l’État)*.

2. J’ai été engagé(e) par …………………………………………. *(nom de la partie/des parties)* ou en son nom/leur nom pour témoigner dans le cadre de l’instance judiciaire susmentionnée.

3. Je reconnais qu’il m’incombe de témoigner dans le cadre de la présente instance comme suit :

1. en rendant un témoignage d’opinion qui soit équitable, objectif et impartial;
2. en rendant un témoignage d’opinion qui ne porte que sur des questions qui relèvent de mon domaine de compétence;
3. en fournissant l’aide supplémentaire que le tribunal peut raisonnablement exiger pour décider une question en litige.

4. Je reconnais que l’obligation visée ci-dessus l’emporte sur toute obligation que je peux avoir envers toute partie qui m’a engagé(e) ou au nom de laquelle j’ai été engagé(e).

date ...........................................................................

*signature*

**REMARQUE :** La présente formule doit être jointe à tout rapport d’expert visé au paragraphe 53.03 (1) ou (2) et à tout témoignage d’opinion rendu par un expert dans le cadre d’une motion ou d’une requête.

RCP-F 53 (22 juillet 2014)